

Relevé de conclusions du CS IMMM du 11/04/2023

Présents : B. Arnaud, P. Dabo, P. Daniel, M. Edely, C. Legein, A. Martel, P. Pasetto, G. Vaudel

Excusé(e)s : K. Adil, G. Brotons, N. Delorme, V. Montembault, P. Ruello, C. Saluzzo

Ordre du jour : voir diaporama.

1) L'IMMM sera membre partenaire de cet institut (les statuts, adoptés la semaine dernière en CR, sont consultables dans les délibérations de la CR). Il a été convenu avec Abdel Rahmani que l'IMMM allait répertorier de manière exhaustive les projets menés en son sein en lien avec la santé. Les animateurs sont en conséquence priés de remonter à la direction, le 10 mai 2023 au plus tard, la liste des projets en cours, en lien avec la santé, au sein de leur thématique. Pour chaque projet, préciser le titre et les personnels impliqués. Ainsi ils seront intégrés à la liste de diffusion de SANA et informés de la vie de l'institut. Ils devraient en outre être conviés à une réunion par Abdel Rahmani qui souhaite connaître l'ensemble des acteurs santé de l'IMMM.

2) A l'issue de la discussion ayant suivi l'état des lieux du dossier (**slides 3 & 4**), les membres du CS ont approuvé la position de la direction de l'IMMM, à savoir que l'IMMM ne veut pas (peut pas) prendre en charge les loyers et n'occupera donc pas le TC (n'y mettra donc pas d'équipement) sans avoir la garantie de ne rien perdre dans ce projet. La location à des entreprises souhaitant collaborer avec l'IMMM des salles "Films...", "MEB01", "MEB02" et "Prépa..." doit donc être privilégiée.

3) Les membres du CS ne voient aucune raison que Philippe n'appuie pas¹ la demande d'éméritat de Jean-François Tassin puisque celle-ci est notamment justifiée par le besoin d'accéder à des bases de données et des publications scientifiques pour la rédaction d'articles qu'il a été contraint de différer.

4) Nous avons proposé à Thomas de présenter au CS le programme Horizon Europe car l'HCERES a estimé que « la plupart des thématiques devront porter leurs efforts sur l'internationalisation de leur recherche » et qu'« une unité de la taille de l'IMMM avec autant de savoir-faire spécifiques et des plateformes performantes se doit d'être positionnée sur des projets européens de tous types, a minima en tant que partenaire. » L'IMMM est le laboratoire de LMU qui dépose le plus grand nombre de projets européens, mais cela repose essentiellement sur deux collègues, Marc Lamy de la Chapelle et Karim Adil. Sa présentation a été diffusée aux animateurs qui pourront sensibiliser leurs collègues.

5) Il est rappelé que seul HAL est consulté par le CNRS et le HCERES pour évaluer chercheurs, enseignants-chercheurs et unités de recherche. Chacun doit donc impérativement y mettre à jour sa liste de publications.

¹ Selon la procédure interne de LMU, « le directeur du laboratoire appuie cette demande par courrier ».